Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-282700020-20180112-AR2018007-AR

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/01/2018

cdg27
centre de gestion de l'eure
fonction publique territoriale

Arrêté n°2018-007 du 8 janvier 2018
portant ouverture des sessions de sélection professionnelle d'intégration au grade d'éducateur des activités physiques et sportives

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique modifiée,

Vu le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pour l'application du chapitre II du titre Ier de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 susvisée modifié,

Vu la délibération de l'organe délibérant approuvant le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,

Vu la convention entre le Centre de Gestion et Louviers,

ARRETE

Article 1er : Une commission de sélection professionnelle d'intégration au grade d'éducateur des activités physiques et sportives est constituée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Eure.

Article 2 : Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de la collectivité fixe à 1 le nombre d'emploi (s) ouvert (s) en 2018 au grade d'éducateur des activités physiques et sportives par voie de sélection professionnelle.

Article 3 : Inscriptions :

Le dossier de candidature est fourni par le CDG de l'Eure à la collectivité et se compose de deux volets :

- Le premier, renseigné par le candidat, est relatif à ses motivations à intégrer le grade du cadre d'emplois auquel la sélection donne accès et comprend une déclaration sur l'honneur de l'exactitude des renseignements qu'il fournit.

- Le second est renseigné par l'autorité territoriale et comporte un état de service, un exposé des missions et activités du candidat et toutes autres informations utiles permettant l'appréciation de l'aptitude du candidat par la commission sur ses acquis de l'expérience professionnelle.

L'autorité territoriale doit notamment certifier que l'agent exerce bien des missions équivalentes à celles dévolues à l'emploi postulé.

Les candidats doivent obligatoirement utiliser le dossier fourni par le CDG pour faire acte de candidature.

Il appartient à la collectivité d'assurer une information individualisée auprès de chaque agent contractuel employé puis de transmettre le dossier de candidature aux agents concernés par le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Article 4 : Cette commission, dont la liste nominative sera arrêtée ultérieurement, est composée de :

- D'une personne désignée par le président du Centre de Gestion, Président de la commission

- D'une personnalité qualifiée désignée par le président du centre de gestion

- D'un fonctionnaire de la collectivité ou de l'établissement appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois (à défaut un fonctionnaire issu d'une autre collectivité).

Article 5 : Elle se réunira le 13 février 2018.

Article 6 : À l'issue des auditions des candidats au recrutement du grade d'éducateur des activités physiques et sportives du cadre d'emplois des Educateurs des activités physiques et sportives, la commission dresse, par ordre alphabétique, la liste des candidats aptes à être intégrés en tenant compte des objectifs du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

La collectivité procède à l'affichage de cette liste transmise par le CDG dans ses locaux et publie également cette liste sur son site internet, lorsqu'il existe.

Article 7 : La Directrice du Centre de Gestion de l'Eure est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du département de l'Eure.

Article 8 : Le Président du Centre de Gestion de l'Eure :
- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de 2 mois, à compter de l'affichage.

Fait à Evreux, le 8 janvier 2018.

Le Président

CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T. Département de L'EURE

Pascal LEHONGRE

Affiché dans la commune/établissement le :
Publié sur le site internet de
la commune/établissement le :

Affiché au CDG le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-282700020-20180112-AR2018007-AR

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/01/2018